

Comité de quartier des Petits Robins du 22 mars 2023

Présents : Jean-Pierre Bonnel, Brigitte Bonnel, Jean-Marie Duclaux, Marie-Thérèse Michel Dansac, Annie Duclaux, Joel Bouix, Anne Repelin, Corinne Bruyère, Jean-Yves Bruyère, Monsieur Marsal, Madame Brodhag, Monsieur et Madame Florin, Monsieur Romans, Béatrice MEY, Hélène Delecourt, Francis Fayard, Nathalie Soria, Evelyne Bilbot.

Secrétaires : Marie-Thérèse Michel Dansac, Nathalie Soria

1) Le comité de quartier en quelques mots

Qu'est ce qu'un comité de quartier ?

Outils privilégiés d'expression des habitants, les comités de quartier favorisent l'exercice d'une citoyenneté active en donnant la possibilité aux Livronais d'être acteur de la vie locale.

Lieu d'information, d'échanges de débats et de démocratie participative, les comités de quartier œuvrent à l'amélioration du cadre de vie de tous les habitants de la commune, ils sont une instance de participation citoyenne au service du « bien vivre ensemble à Livron ».

Son fonctionnement doit permettre l'expression de tous, son organisation doit garantir une égalité de prise en compte des opinions, avis et proposition des habitants. Elle fixe le fonctionnement et les rapports entre la Ville et les Comités de Quartier.

Qui peut participer ?

Toutes les personnes volontaires sont conviées aux comités de quartier. Nous les accueillons avec plaisir !

Les principes fondateurs des comités de quartier :



2) Présentation du projet de reprise du commerce des Petits Robins par Hélène DELECOURT, chargée de mission développement économique et appui aux commerces à la CCVD :

Une orientation alimentaire est préconisée dans le choix du repreneur. Il faudra l'accompagner dans cette reprise pour une réussite du projet. Il faut prévoir une bonne connaissance du marché, des besoins des habitants, une étude financière, de marché, une zone de chalandise et établir des prévisions chiffrées.

Le travail sera mené avec la CCI aux côtés de la CCVD.

Il serait souhaitable de conserver le label « Bistrot de Pays »

Les procédures avec le commissaire-priseur étant longues, à ce jour la commune ne détient pas les clés du local commercial.

Le choix du repreneur sera effectué en concertation avec les habitants : 1 représentant du comité de quartier (Anne Repelin), 1 représentant de l'association les Amis des Petits Robins (Corinne Bruyère) et 1 représentant de l'amicale robinoise (Béatrice Mey).

Monsieur le Maire et vice-président à l'économie de la CCVD précise que le but est bien de revendre ce bien après l'accompagnement et pas d'en faire un commerce communal.

3) Point sur le compte-rendu du précédent comité de quartier :

Le projet de fresque sur un mur de la maison du lac est réactivé

Point sur les aménagements du lac :

Problème d'utilisation du parking. Il manque la signalétique pour l'indiquer.

Un rdv est à prévoir avec le directeur des services techniques pour les problèmes d'égouts et d'inondation

Stationnement rue Gerbault : il faut réfléchir à ce qu'il convient faire pour limiter les conflits. Aucun stationnement n'est prévu. Faut-il délimiter des cases de stationnement « toléré » ou dire que c'est illégal ? (Prévention par des autocollants avant verbalisation par la police ?)

Est-ce qu'on neutralise la rue Gerbault ? Un schéma d'implantation est à faire réaliser par les ST à la demande du Maire et le présenter en Comité de quartier. Faire venir JF FAURE, JR Jouanny et la police.

Détecteur de présence au-dessus de la salle Simard toujours pas en place pour éclairer la porte.

4) Nouvelles demandes

Mettre de la lumière dans l'allée qui longe l'école (entre les maisons et le grillage de l'école)

Pas de nettoyage de La Vioure, les 3 Vannes et vers chez Combe. Le terrain appartient à la CNR qui ne l'entretient pas sous de la problématique de la zone Natura 2000.

Les maisons situées à cet endroit n'ont pas d'accès à l'assainissement collectif ni à l'eau potable. Inquiétude par rapport à la sécheresse. Une demande d'étude de raccordement de ces 3 maisons va être faite au ST (de la ferme pédagogique à la digue).

Les participants au comité de quartier, se plaignent d'une négligence du hameau des Petits Robins par les services de la ville. Pas de taille, pas de balayeuse.

Pourrait-on mettre des poubelles à papier ? Mais problème du ramassage et du travail supplémentaire à effectuer.

5) Fleurissement

En concertation avec les habitants, il est envisagé différents lieux pour fleurir le hameau :

- Suspensions place de la fraternité
- Parterre de fleurs devant la salle Simard
- Pot lumineux sur le petit rond-point
- La Croix
- Les 3 panneaux d'entrée de ville des Petits Robins
- Jardinières devant l'école

6) Date du prochain comité de quartier

Ce comité de quartier est ouvert à tous !
Prochain comité de quartier le Mercredi 24 mai à 18H30.
Venez nombreux !